

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN493

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 2

RAPPORT ANNEXÉ

A la dernière phrase de l'alinéa 356, après le mot :

« garantissant »,

insérer les mots :

« leur sécurité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel